

TOUT SAVOIR SUR LE PROJET DE MODERNISATION DE L'AP-HM





















DOSSIER DE PRESSE

19 décembre 2017



LA SITUATION DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE HÔPITAUX DE MARSEILLE

UNE SITUATION FINANCIÈRE PRÉOCCUPANTE

L'AP-HM dépense chaque année environ 50 millions de plus que ses recettes.

Avec un déficit cumulé de **550 millions** d'euros et une dette d' **1 milliard**, elle n'est plus en mesure de procéder aux investissements nécessaires pour se moderniser.

L'AP-HM comparée à une base nationale des coûts s'avère plus coûteuse en termes de fonctionnement sur de nombreux processus administratifs, techniques, logistiques. Aujourd'hui, elle cherche à rationaliser ses processus pour une plus grande efficacité au profit des services de soins et des patients.

C'est pourquoi elle s'est engagée auprès de l'Etat non seulement à mettre en œuvre un contrat de retour à l'équilibre financier (CREF), mais aussi à procéder à une analyse de ses organisations ; c'est à ces seules conditions que l'Etat a accepté d'envisager une aide financière.

MAIS L'AP-HM DISPOSE D'UN CAP STRATÉGIQUE ET D'UN PLAN POUR L'AVENIR

Le projet d'établissement a été présenté à toutes les instances et voté en séance du Conseil de surveillance du 24 Février 2017.

Fort d'un ambitieux projet médical, il donne un cap pour les 5 prochaines années autour de deux ambitions : rayonnement et modernité.

Par ailleurs, l'AP-HM établissement support du GHT 13, occupe une place prépondérante dans la stratégie d'offre de soin publique du département et de la région.

Le Directeur Général, le Président de la CME et la communauté médicale travaillent depuis des mois sans relâche en lien avec l'Agence régionale de santé Paca pour construire un plan de modernisation des infrastructures immobilières, médico-techniques et informatiques.

Le dossier complet rendu fin décembre à l'ARS, sera présenté au COPERMO fin janvier et permettra de fixer le montant de l'aide apportée par l'Etat.

LE PLAN DE MODERNISATION : CONTEXTE ET ENJEUX

UNE PROCÉDURE LOGIQUE

L'AP-HM suit une procédure logique : une fois le projet médical élaboré et le projet d'établissement adopté, elle a décliné le plan d'investissements nécessaire à leur mise en œuvre.

S'agissant d'un investissement de 300 millions d'euros, le plan est soumis à l'Etat pour son financement.

Il ne s'agit pas d'un plan secret mais plutôt d'une phase de préparation d'un dossier administratif : le dossier présenté doit être conforme à des normes nationales qui exigent de présenter des équilibres économiques au regard des investissements engagés par les pouvoirs publics.

Ces normes émanent notamment de l'ANAP (Agence Nationale d'Appui à la Performance).

Une large concertation aura lieu sur les conditions de réalisation de ce plan.

UN PLAN POUR L'AVENIR

Ce plan projette l'AP-HM vers l'avenir et répond à une ambition collective : propulser notre CHU au plus haut niveau en termes de soins, d'enseignement et de recherche et permettre à tous les professionnels médicaux, soignants, médico-techniques, techniques et administratifs d'exercer dans des conditions de travail réellement améliorées.

L'objectif est de développer l'attractivité auprès des patients mais également d'attirer les plus hautes compétences professionnelles, scientifiques, médicales et soignantes. Pour cela la restructuration prévoit notamment une nouvelle maternité sur la Timone, et la création d'unités de soins standardisées conformes aux exigences modernes de l'hôtellerie et aux nouvelles pratiques de soins ambulatoires en hôpital de jour, en unité de chirurgie ambulatoire ou en plateforme de consultations.

Enfin l'AP-HM a déjà présenté au COPERMO l'an dernier le dossier du biogénopôle qui a reçu une aide de 23 millions de l'Etat et l'expérience de ce dossier est un atout précieux.

UNE PROFONDE MODERNISATION DES STRUCTURES ET DES PRISES EN CHARGE

En tant que CHU, l'AP-HM ne renoncera à aucune activité pour répondre à ses missions de proximité et de recours. Il s'agit plutôt d'une modernisation des structures pour permettre la transition ambulatoire et une modification des prises en charge (augmentation des lits en hôpital de jour, plateforme de consultations, unité de chirurgie ambulatoire...).

UN PROJET D'EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE ET MÉDICALE

Le plan de modernisation n'est pas un plan social mais un projet d'efficacité économique et médicale. Il ne prévoit pas de licenciements.

Les nouveaux effectifs seront liés à la standardisation des unités de soins et à l'ajustement des capacités d'hospitalisation : regroupement d'activités, thématisation des sites, développement de l'ambulatoire tant attendu par nos patients.

Le principe consiste à revoir les effectifs cibles dans les locaux et services neufs et s'appliquera de manière progressive et concertée :

- Le calendrier a débuté en 2015 avec le CREF et s'étale jusqu'en 2024 : l'effort d'efficience sera lissé sur la durée totale.
- Toutes les nouvelles organisations de travail liées à la mise en oeuvre de la modernisation seront présentées dans les instances de concertation (CME, CSIRMT, CTE, CHSCT).

Enfin, la création d'activités nouvelles s'accompagnera de création d'emplois : par exemple en réanimation et surveillance continue à l'Hôpital Nord, en neuro-vasculaire à la Timone.

SOUTIEN DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

La communauté médicale a beaucoup œuvré pour le projet médical et s'est exprimée massivement en faveur de ce plan qui permettra de promouvoir la qualité des soins, la qualité de vie au travail et l'excellence de l'AP-HM dans la triple dimension de soins, d'enseignement et de recherche.

Beaucoup d'autres acteurs internes ont également énormément travaillé afin de rendre une copie conforme aux exigences et aux attentes de l'Etat et donner ainsi une chance solide à l'AP-HM d'obtenir ce financement.

Les collectivités territoriales, viscéralement attachées à l'AP-HM (Ville de Marseille, Métropole Aix-Marseille Provence, Département des Bouches-du-Rhône, Région Provence – Alpes – Côte d'azur) apportent aussi tout leur soutien, solidaire, unanime aux ambitions et orientations du plan pour l'avenir de l'AP-HM, qu'ils accompagneront dans sa modernisation.

LA POSITION DE LA CME DE L'AP- HM

Dans une période décisive pour l'avenir de l'AP- HM, la commission médicale d'établissement (CME) de l'AP-HM est consciente des enjeux institutionnels et de ses responsabilités envers les malades, les personnels de soins, les médecins et en particulier sur l'avenir des plus jeunes. Plus que jamais l'APHM et l'ARS doivent travailler de concert pour faire aboutir notre projet de modernisation dans une situation financière à ce jour dramatique.

MODERNISER L'AP-HM EST UNE PRIORITÉ ABSOLUE

La communauté médicale s'est exprimée massivement, aux côtés du directeur général de l'AP-HM et de l'ARS, en faveur du projet de modernisation vu l'état de délabrement des locaux et des mises aux normes urgentes à réaliser des immeubles de grande hauteur. Cette restructuration immobilière permettra par ailleurs une meilleure organisation et une plus grande efficience des parcours patients

MODERNISER DOIT ALLER DE PAIR AVEC UNE PRÉSERVATION DE LA QUALITÉ DES SOINS, DE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL ET DE L'EXCELLENCE UNIVERSITAIRE

La CME dénonce une situation déjà très difficile dans les services. Elle sera attentive à l'ajustement des emplois qui devra se faire progressivement, au fur et à mesure de l'avancée des travaux de réaménagement. Cette démarche dans le temps et non anticipée devra se faire en concertation et transparence avec les partenaires sociaux, le corps médical et tous les acteurs de notre établissement. Une autre politique mettrait en péril un projet médical ambitieux digne du 3ème CHU de France.

CETTE MODERNISATION IMMOBILIÈRE NE SERA PAS SUFFISANTE POUR NOUS SORTIR DE LA CRISE

Les organisations internes au niveau de la logistique et de la gestion des ressources humaines doivent évoluer très rapidement vers plus de réactivité avec une simplification des circuits de décision. De plus des précisions sont nécessaires sur les missions allouées à l'AP-HM au niveau territorial. Une fois des signes forts donnés sur l'efficience retrouvée des fonctions supports et medicotechniques ainsi que la connaissance des observations du Copermo, la communauté médicale de l'APHM fera preuve de responsabilité en réfléchissant sur des organisations médicales encore plus performantes et structurantes au service de la population du territoire, dans ses missions de soins, de recherche et d'innovation

UNE MOBILISATION NÉCESSAIRE DE TOUS LES ACTEURS À TOUS LES NIVEAUX

Le soutien financier de notre projet de modernisation par l'état doit limiter au maximum le recours à l'emprunt. L'engagement solidaire des collectivités locales et territoriales pour promouvoir l'innovation et la recherche participera au nouvel élan pris par le 3 eme CHU de France

QUELQUES DONNÉES CHIFFRÉES

CHIFFRES CLÉS

13000 personnel non-médical
2000 médecins
3300 lits et places répartis sur 4 sites
950 000 consultations par an
62 000 interventions par an
130 000 entrées par an
5500 naissances par an
230000 urgences par an
253 greffes réalisées en 2016
750 000 appels au SAMU et 18 000 interventions SMUR par an
1323 programmes de recherche en cours

SITUATION FINANCIÈRE (2016)

Budget : 1,3337 milliard d'euros Investissement : 38 millions d'euros

Déficit du compte de résultat principal : 41,6 M€ contre 68 M€ fin 2015)

Déficit cumulé : 550 Millions par an

Dette: 1 milliard

RECRUTEMENTS

Chaque année l'AP-HM recrute 700 à 800 personnels non médicaux et environ 120 médecins. Elle lance aussi régulièrement des campagnes pour le recrutement de métiers en tension : Médecins anesthésistes et réanimateurs, IADE, IBODE, Kinésithérapeutes...

L'ABSENTÉISME

Le taux d'absentéisme est nettement supérieur à la moyenne nationale : 9,6 % à l'AP-HM contre 7,85 en moyenne nationale. Ainsi, au quotidien l'AP-HM compte 1200 personnes absentes.

Si son taux d'absentéisme était équivalent à la moyenne nationale soit 7.85%, 200 personnes en plus seraient présentes dans les services chaque jour.

En revanche, l'AP-HM ne compte pas plus d'agents absents. C'est le nombre de jours d'absence qui est supérieur.

Pour pallier au déficit dans les services de soins, elle a recours aux heures supplémentaires et à l'intérim pour un coût annuel de 3,5 millions d'euros



Déléguation à la communication et la culture

04 91 38 18 61

 $w\ w\ w\ .\ a\ p\ -\ h\ m\ .\ f\ r$ 04 91 38 00 00







